

LETTRE D'INFORMATION



N° 59, MAI 2024

PREVIOS vous accompagne dans la prise en charge des personnes en situation de violence

Cher.e.s collègues, et structures partenaires de la région Occitanie, n'hésitez pas à nous contacter par mail pour [vous abonner à cette lettre](#) ou [publier des évènements](#).

 **Aidez-nous à nous améliorer en donnant votre avis** : l'équipe PREVIOS souhaite recueillir votre avis de lecteur de nos lettres d'info, en participant à une courte enquête de satisfaction en ligne :

[répondre au questionnaire en ligne](#)

Votre participation est précieuse : elle nous aidera à nous améliorer, en tenant compte de vos retours

EVÉNEMENTS ET ACTUS PREVIOS

- ☞ **Une lettre plus courte en ce mois de mai, mais avec toujours des infos sur les actus violences et santé en région Occitanie et le « Vu et à partager » Pas d'inquiétude** : vous pourrez retrouver l'intégralité de nos rubriques à la rentrée de septembre. Enrichi de nouvelles rubriques également !
- ☞ **NOTRE IMAGE évolue !** Nous vous présentons le **nouveau logo**, qui remplacera progressivement l'ancien sur tous nos documents. Nous avons souhaité le moderniser, mais dans la continuité de sa création et de l'histoire de PREVIOS : le baobab reste présent : symbole de la communication, la sensibilisation et la sagesse. La ligne de sol vient compléter l'image, représentant l'équilibre, la stabilité et le soutien. Enfin, l'apparition d'une feuille apporte un symbole de vie et de renouveau. Merci à Julie pour ce travail de grande qualité !!



☞ Notre plaquette de communication sur nos actions évolue également : en voici un visuel en exclu, vous pourrez la télécharger prochainement depuis [la page d'accueil du site](#)

Nos formations certifiées

Prévention et prise en charge des violences intra-familiales
Violence de couple, les enfants victimes de violence de couple, violences dans le cadre de la périnatalité, prévention des violences faites aux enfants.

Prévention et prise en charge des phénomènes de violences sexuelles ou sexistes.

Filles en charge des victimes d'agressions sexuelles, adolescents victimes.

Filles en charge spécialisées
Psychotraumatisme et violence, mise en œuvre d'une consultation spécialisée, prise en charge des auteurs.

Prévention des violences au travail
Prévention des comportements violents ou agressifs, prévention des violences sexuelles et sexistes, gestion du stress et épuisement professionnel, analyse des pratiques professionnelles et développement des pratiques bienveillantes.

Nous contacter

S'inscrire à nos prochaines formations
serviceformation@reseauprevios.fr

Se rencontrer
Solliciter ou partager des informations sur la thématique violence et santé
accueil@reseauprevios.fr
06 38 26 76 22

Suivre notre actualité

Devenir adhérent ou faire un don ?

Catalogue complet en ligne et fiches d'inscription
<http://site.reseauprevios.fr/accueil/actions/formations>

Les professionnels face aux violences

L'association PREVIOS a pour mission principale l'amélioration du parcours des personnes en situation de violence par le biais d'actions réalisées auprès des professionnels.

Les actions PREVIOS s'adressent en priorité aux professionnels du secteur sanitaire et social accompagnant ces situations complexes, mais également à tout professionnel ou public concerné ou souhaitant s'informer sur la question de la violence.

Missions reconnues le soutien de :

ODPCC, Qualiopi, République Française, ARS

☞ **A NOTER DANS VOTRE AGENDA : sessions de formation au second semestre PREVIOS**

- [Les violences au sein du couple et périnatalité – Formation en partenariat avec le Réseau de Périnatalité Occitanie](#), à Montpellier 14, 15 octobre et 18 novembre 2024
- [L'impact des violences conjugales sur les enfants](#), Toulouse, 05 et 06 décembre 2024
- [Le professionnel face aux adolescent.es victimes de violences sexuelles](#), Toulouse, 12 et 13 décembre 2024

☞ ET comme toujours, Retrouvez toutes les actus sur le Blog : <https://news.reseauprevios.fr/>

Et sur les réseaux :



<https://twitter.com/APrevios>



SOUTENEZ NOS ACTIONS :

[ADHEREZ ou FAITES UN DON directement en ligne](#)

- Adhésion individuelle : 15€, institutionnelle : 50 €

- Vous pouvez également participer par **vos dons à faire vivre le protocole "Coragnes"** permettant à des victimes de violences intra-familiales de bénéficier d'une nuitée prise en charge : [Faire un don pour le protocole CORAGNES](#)

Rubrique Annonces partenaires

Un nouveau portail « Addictions Occitanie » porté par le 2PAO : Le Portail Addictions Occitanie se veut comme une porte d'entrée vers l'ensemble des données, des ressources, des outils et des établissements qui traitent de la prévention, de l'accompagnement et du soin des conduites addictives. Outil à destination des professionnels, pour fournir des clés et accompagner dans la pratique <https://portail-addictions-occitanie.fr/presentation/>

L'IREPS Occitanie évolue et change de nom pour devenir Promotion Santé Occitanie

Les missions restent les mêmes mais leur image et logo évoluent, le site fait peau neuve et vous le retrouverez à cette adresse : <https://promotion-sante-occitanie.org/>

En Haute Garonne :

- **L'Observatoire départemental de la Haute Garonne sur les violences faites aux femmes a dressé le bilan de ses actions en 2023.** Tout d'abord, un plan de sensibilisation et de formation s'articulant autour de la prise en charge des auteurs de violences conjugales et du psychotraumatisme pour les victimes de violences a été mis en place. Ensuite, de nouveaux outils destinés au public et aux professionnels ont été créés comme la roue du pouvoir et le cycle des violences (dont vous pouvez retrouver plus d'informations sur notre précédente lettre d'information) ou bien réadaptés comme le violentomètre ou des affiches de prévention. Pour finir, une étude sur la place des enfants dans le parcours de sortie des violences de leur mère a été réalisée et publiée durant l'année. Vous pouvez retrouver plus de détails sur le bilan de l'année 2023 en consultant [CE LIEN](#).

VU ET À PARTAGER

Santé mentale

Addictions

L'IFAC du CHU de Nantes a publié un **guide pratique destiné aux professionnels sur le risque suicidaire chez les patients ayant une addiction sexuelle**. Au sommaire de ce guide, on retrouve des précisions sur ce qu'est l'addiction sexuelle et sur les conséquences engendrées sur la vie quotidienne. C'est ensuite qu'est abordé le risque suicidaire chez ces personnes, la prise en charge thérapeutique et comment réagir. Vous pouvez retrouver le guide complet en consultant [CE LIEN](#).

Suicide

Le **Centre de Prévention du Suicide** a publié un guide destiné aux professionnels de première ligne. Il s'intitule « **Prévention du suicide : évaluer et intervenir en cas de crise** ». Ce guide propose des pistes pour mieux gérer une situation avec une personne en crise suicidaire, mais aussi d'évaluer le degré d'urgence et de dangerosité afin d'intervenir et relayer. Vous pouvez retrouver le guide complet en consultant [CE LIEN](#).

Violences faites aux femmes

- **Féminicides : que peuvent les politiques publiques ?**

Malgré les déclarations optimistes du gouvernement, les chiffres des féminicides en France suscitent la controverse. Cet article met en lumière l'importance du terme "féminicide" dans le débat public et sa définition comme meurtre d'une femme en raison de son genre. Des dispositifs de protection renforcés, comme les ordonnances de protection et les bracelets anti rapprochement, sont instaurés, mais des critiques persistent quant à leur efficacité. Il souligne également des biais dans l'appréhension du féminicide en France, notamment le manque de prise en compte des violences hors du cadre conjugal. Enfin, l'article insiste sur l'importance de considérer également les tentatives de féminicides et les suicides forcés dans la lutte contre ces violences. Vous pouvez retrouver l'article dans son intégralité via [CE LIEN](#).

- Le **réseau France Victimes** a publié son **rapport 2024 faisant un bilan sur les féminicides commis lors de l'année 2022**. Cette enquête met en lumière les difficultés persistantes dans l'accompagnement des victimes et des proches. Les résultats soulignent l'urgence d'actions supplémentaires pour prévenir et soutenir efficacement les victimes de féminicides. Vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

Violences conjugales et violences intra-familiales

- Le 18 et 19 octobre 2023, **Citoyens & Justice et l'Université de Bordeaux** s'étaient associés pour organiser un colloque avec pour objectif d'analyser « **les dimensions genrées des violences contre les partenaires intimes et de comprendre le sens des actes et le sens de la peine pour les auteurs afin de mieux prévenir et réduire ces violences** ». La recherche GENVIPART de l'Université de Bordeaux, soutenue par la Mission de Recherche Droit et Justice, explore les violences conjugales dans une perspective genrée, visant à prévenir ces comportements et promouvoir l'égalité de genre. Des intervenants ont souligné les tensions entre le droit pénal et civil dans la lutte contre ces violences, mettant en avant la nécessité d'une approche genrée du droit. Des experts ont également abordé les impacts sur les enfants exposés à ces violences, appelant à une prise en charge adaptée. Enfin, la dimension culturelle a été mise en avant comme un outil puissant de sensibilisation, avec la participation de journalistes-auteurs engagés comme Tal Madesta et Laurène Daycard, illustrant l'importance de déconstruire les schémas de violence et de genre pour construire une société plus égalitaire et inclusive.

Suite à ce colloque, un dossier spécial a été publié en revenant sur l'ensemble des notions partagées lors de cet événement. Les thèmes du genre, du continuum des violences mais aussi l'évolution des mentalités face aux violences y sont abordés. Vous pouvez retrouver ce dossier complet en consultant [CE LIEN](#).

- Le **dossier précédent** se base également sur la **restitution de la recherche Genvipart**. En effet, une partie des points abordés lors du colloque d'octobre dernier se base sur les résultats de cette recherche. L'objectif initial était de décrire les dimensions genrées dans le cadre des violences entre partenaires intimes, dans le but de mieux comprendre les logiques d'actions des auteurs de violences. Les résultats ont montré une nouvelle approche de ces violences mais ils permettent aussi d'outiller les professionnels dans l'analyse et la prise en charge des publics accompagnés dans le cadre de ces violences. L'objectif reste la réduction des récidives et la prévention précoce de ces conduites. Vous pouvez retrouver les résultats complets de la recherche Genvipart en consultant [CE LIEN](#).
- Le 16 mai 2023, une journée a été organisée sur « **La parentalité à l'épreuve des violences conjugales. Comment garantir l'intérêt supérieur de l'enfant ?** » par la **Commission nationale Justice des Enfants et des Adolescents de Citoyens & Justices**. Suite à cet événement, un dossier spécial a récemment été publié. Son contenu retrace de nombreux points abordés lors de cette journée. Tout d'abord, l'enfant face à la violence dans le couple et l'intérêt supérieur de l'enfant dans la parentalité sont mis en avant. Ensuite, le dossier traite de l'évolution législative et sociétale sur la place de l'enfant et les violences intrafamiliales, en comparant l'exemple de la France avec celui de l'Espagne. Pour finir, plusieurs témoignages de professionnels vont aborder la question de s'il faut maintenir ou recréer le lien. Vous pouvez retrouver le dossier spécial contenant également des extraits vidéos de cette journée en consultant [CE LIEN](#).
- **Création de Pôles Spécialisés de lutte contre les Violences Intrafamiliales** : À partir du 1er janvier 2024, des pôles spécialisés seront créés au sein des tribunaux judiciaires et des cours d'appel pour lutter contre les violences intrafamiliales. Ces pôles, dirigés par deux magistrats, seront des espaces de coordination visant à réunir tous les acteurs de la chaîne judiciaire concernés par ces violences.

Cette réforme vise à résoudre les difficultés d'organisation et de coordination dans le traitement de ce contentieux massif, qui a augmenté de façon significative ces dernières années. Retrouvez le lien vers l'article complet en consultant [CE LIEN](#).

- **Les Cyber Violences Conjugales : Un Danger Invisible mais Réel** : Dans notre société connectée, les cyberviolences conjugales restent largement méconnues. Pourtant, elles représentent une menace tangible et insidieuse, s'inscrivant dans le continuum des violences domestiques. Ces formes de violence, difficiles à détecter et parfois à tracer, se manifestent à travers diverses plateformes numériques et peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur les victimes. Selon Solidarité Femmes, 67% des appels au 3919 pour cyberviolences concernent des femmes de plus de 30 ans, démentant ainsi l'idée reçue selon laquelle seuls les jeunes seraient touchés. Face à ce fléau, Solidarité Femmes lance une campagne de sensibilisation comprenant des spots et un outil novateur : le cyberviolentoscope. Cet outil, similaire au violentomètre pour les violences physiques, vise à aider les victimes à identifier et à évaluer le niveau de dangerosité des cyberviolences qu'elles subissent. Vous pouvez retrouver l'article entier via [CE LIEN](#).
- **Émergence du droit pénal de la conjugalité en France : Analyse féministe des réformes législatives et des changements de politique criminelle (Auteur : Ariane Amado)** : Cet article explore l'émergence du droit pénal de la conjugalité en France, sous l'angle du féminisme. Les années 2010 ont vu progressivement le droit pénal prendre en compte les violences conjugales avec la ratification de la Convention d'Istanbul. Le Grenelle des violences conjugales en 2019 a marqué un tournant, mettant l'accent sur la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Ces changements législatifs reflètent les revendications féministes et aboutissent à un "droit pénal de la conjugalité". L'article combine analyse normative et recherche qualitative pour comprendre ces évolutions, soulignant l'importance des courants féministes dans cette évolution sociétale. Retrouvez l'article en intégralité via [CE LIEN](#).

Violences sexuelles

- Le **CRIAVS-LR** de Montpellier a créé avec ses partenaires une boîte à outil de prévention s'intitulant la **BOAT**. Cet outil a pour but d'être en **prévention des violences à caractère sexuelles et sexistes**. Elle s'adresse à tous les professionnels de l'enfance et de l'adolescence. Cette boîte à outils contient essentiellement des solutions pour mettre en place des mesures de prévention efficaces, toujours afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes. Vous pouvez retrouver la BOAT et plus d'informations sur celle-ci sur le site du CRIAVS-LR ou bien directement ou en consultant [CE LIEN](#).

Accès aux droits

- Le **Défenseur des droits** a publié son **rapport annuel d'activité de l'année 2023**. S'il constate une hausse régulière des réclamations qui lui sont adressées, c'est surtout la banalisation des atteintes aux droits et aux libertés qui est inquiétante. Parmi les nombreux constats faits dans ce rapport, on peut noter le fossé considérable qui se crée entre les usagers et le service public, avec une augmentation des saisines de 12%. Le communiqué de presse du 26 mars 2024 expose une augmentation constante des réclamations adressées au Défenseur des droits, atteignant 137 894 en

2023, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. On y retrouve également un bilan inquiet sur les discriminations qui sont toujours très présentes avec notamment les droits fondamentaux des personnes étrangères qui sont de plus en plus en recul. Les atteintes aux droits des enfants qui se multiplient sont également abordées dans ce dossier. Vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

- **Renforcement de la Protection des Enfants Victimes : La loi du 18 mars 2024** répond à l'urgence de mieux protéger les enfants victimes de violences intrafamiliales en comblant les lacunes des législations antérieures. Elle instaure une suspension automatique de l'autorité parentale en cas d'inceste ou de crime, avec un principe de retrait total dans ces situations, sauf exceptions motivées. De plus, elle introduit de nouveaux cas de délégation forcée de l'exercice de l'autorité parentale et systématise la suspension du droit de visite en cas de violences intrafamiliales. Cette loi engage également des évaluations régulières de la prise en charge et du suivi psychologique des enfants exposés à de telles violences, soulignant ainsi l'importance de protéger les enfants dans leur foyer. Retrouvez l'intégralité du texte de loi via [CE LIEN](#).

Aide aux victimes

- **Mémo de Vie** est une plateforme portée par **France Victimes** et destinée à toutes personnes victimes de violences et qui sont en questionnement sur celles-ci. Cet outil gratuit permet de conserver tous les documents et les témoignages dans le but de faciliter la sortie des violences. Vous pouvez également y retrouver des expertises juridiques, psychologiques et sociales. Mémo de Vie donne accès à un journal pour garder une trace des événements vécus, avec la possibilité de le partager aux professionnels afin de faciliter l'accompagnement. D'autres espaces pour conserver des contacts, des ressources ou des documents importants sont disponibles. Vous pouvez retrouver cette plateforme en consultant [CE LIEN](#).

EVENEMENTS VUS SUR LE BLOG

- **27 & 28 juin 2024** : [Adolescence : quelle vie devant soi ?](#), 17^{ème} assises nationales de la protection de l'enfance, Centre des congrès de Lyon (69)
- **27 & 28 juin 2024** : [Rupture\(s\) et Lien\(s\)](#), 31^{ème} Colloque international, Institut Michel de Montaigne de Bordeaux (33)
- **28 au 30 août 2024** : [Coordinations plurielles & parcours de santé : quelles synergies ?](#), 5^{ème} édition des Universités de la Coordination en Santé, INU Champollion Albi (81)
- **19 septembre 2024** : [Journée de formation et soirée lancement de l'axe PREMICE](#), GEN Occitanie Ouest et NIDCAP, Toulouse (31) . Cette journée de formation est ouverte à tous les professionnels de la périnatalité d'Occitanie. Contact : Marie-Françoise Coutens - coutens.mf@chu-toulouse.fr
- **19 septembre 2024** : [Journées nationales des CRIAVS "violences sexuelles les soins en question"](#), CRIAVS, Palais des congrès de Perpignan (66)
- **20 septembre 2024** : [Grande journée pluridisciplinaire du RPO autour de la périnatalité](#), Réseau Périnatalité Occitanie, Centre des congrès Toulouse (31). Cette journée est ouverte à tous les professionnels de la périnatalité d'Occitanie. Lieu de cette journée Centre des congrès Pierre Paul Riquet - Allée Jean Dausset, 31300 Toulouse. Pour vous inscrire à la grande journée cliquez sur ce lien : [inscription](#)



NOUS CONTACTER : RESEAU PRÉVIOS

6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
Tél. 06.38.26.78.22
Courriel : accueil@reseauprevios.fr